



## Avis aux opérateurs économiques

\*\*\*

**Objet :** Plateforme de gestion des certificats de conformité (COCs)

Dans le cadre de l'amélioration du système de contrôle des produits industriels à l'import, le Ministère de l'Industrie et du Commerce a mis en place une plateforme de gestion des certificats de conformité (CoCs).

Cette plateforme, accessible via le site : [http:// Portnet.ma.](http://Portnet.ma), vise à fluidifier le traitement des produits contrôlables à l'origine, faciliter la gestion des COCs, des licences et des enregistrements accordés aux importateurs.

Les entreprises marocaines importatrices et leurs transitaires sont invités à passer par cette plateforme pour la demande et l'obtention des CoCs, et ce à compter du 2 décembre 2024.

Par ailleurs, les CoCs en cours de traitement par les organismes de contrôle dans les pays d'expédition, délivrés avant le 15 décembre 2024, seront acceptés.

